

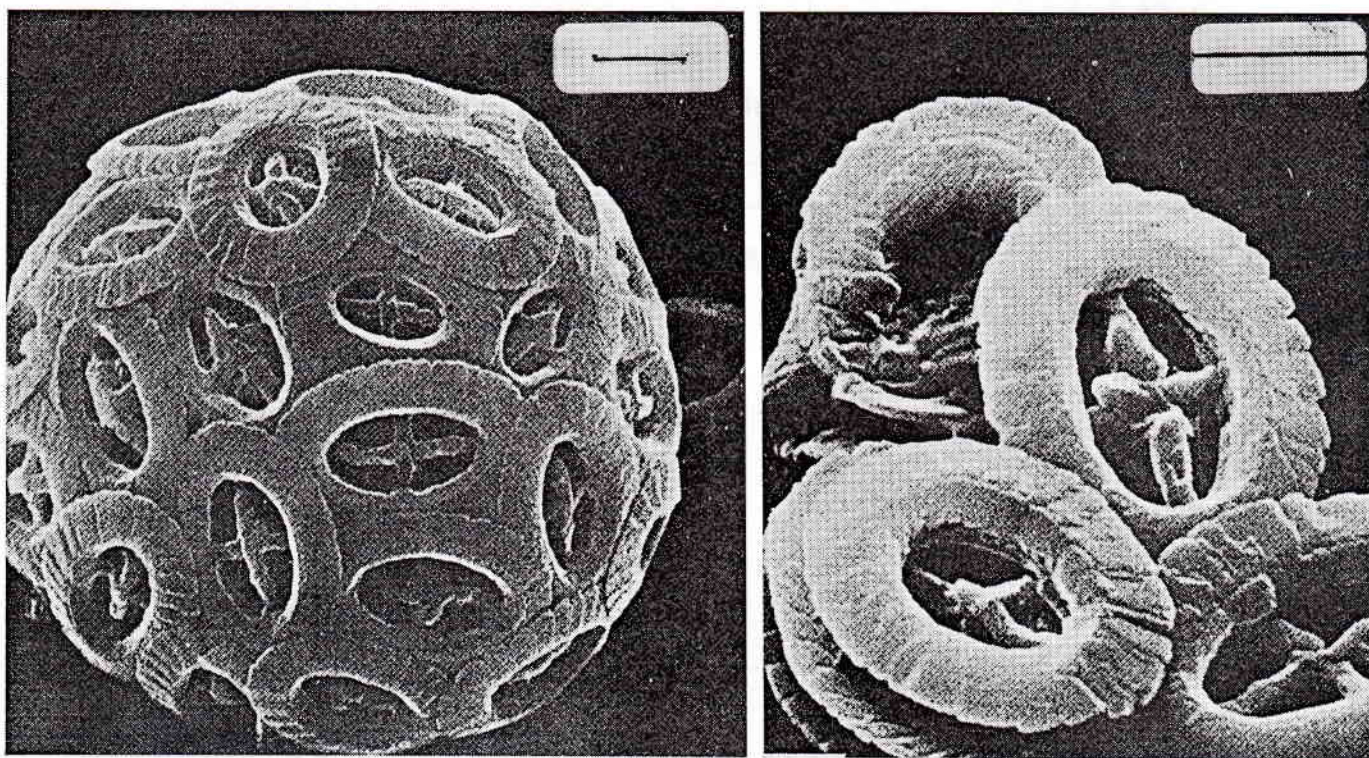
Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : Mairie de Meudon

12 Francs

Bulletin N° 70

1989 - N° 3



LES COCCOLITHOPHORES BATISSEURS DU « BLANC DE MEUDON »

Il y a environ 75 millions d'années, la mer qui recouvrait l'emplacement du Bassin parisien contenait, avec une densité de l'ordre du million par litre, des organismes unicellulaires semblables à celui de la photographie de gauche (prise au microscope électronique à balayage) que l'on trouve actuellement dans les eaux côtières. L'accumulation des pièces calcaires superficielles ou « coccolithes » dont on voit, à droite, un groupe détaché de la cellule a formé un sédiment qu'ont recouvert les dépôts ultérieurs. Remonté à la faveur d'un bombement, ce dépôt calcaire consolidé, facilement accessible à Meudon, y a été exploité sous le nom de « blanc de Meudon ».

Chaque trait d'échelle représente 1 μ m ou millième de millimètre
(Ph. Lab. Algologie fondamentale et appliquée, Univ. Caen).

Villas - Appartements - Terrains - Locations

RABELAIS IMMOBILIER

Madame PRETTE

Place Rabelais MEUDON

Tél. 46.26.65.25

**DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ? RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU**

Crédit Mutuel de Meudon

22, rue de la République - Tél. 46.26.39.13

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

L. WACQUANT

Tél. : 45.34.12.01

25, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 46.26.45.50

LES CARRIERES DE MEUDON

Des témoins de faits majeurs des derniers 75 MA (millions d'années) de l'histoire du Bassin Parisien sont enfermés dans les flancs des coteaux de Meudon. Seules les carrières qui pénètrent ces coteaux ont donné accès à ces informations. Celles-ci concentrées en un lieu unique s'intègrent à un ensemble géologique plus vaste recouvrant la commune de Meudon et présenté par J.-P. Spindler en 1985 dans le Bulletin du Comité de Sauvegarde des Sites n° 57.

Ces jalons de la « Géohistoire du Bassin Parisien » sont de natures variées :

- stratigraphiques (la superposition des couches de terrain) ;
- tectoniques (la déformation des roches) ;
- hydrogéologiques (la circulation de l'eau et ses traces) ;
- paléontologiques (les traces ou restes des êtres qui ont vécu pendant cette tranche de temps).

1. POURQUOI DE LA CRAIE A MEUDON ?

La craie est la roche sédimentaire la plus largement répandue dans le Bassin de Paris. Elle a donné son nom

à une période de l'histoire mésozoïque de la Terre : le Crétacé s'étendant de —130 à —65 MA.

Dessinant une vaste auréole à la périphérie du Bassin, elle pénètre localement en Ile-de-France à la faveur de bombements anticlinaux : Pays de Bray, anticlinaux de la Bresle, de Vigny, de la Seine (de Meudon à Saint-Maur). Ces plissements soulèvent la craie au niveau des terrains encaissants plus récents au milieu desquels elle affleure. La Seine vient achever le dispositif en entaillant profondément les couches cénozoïques (tertiaires) pour atteindre la craie à Issy-les-Moulineaux, Meudon, Bougival, Port-Marly (fig. 1).

2. POURQUOI DES CARRIERES SOUTERRAINES ?

La craie, malgré son peu de dureté et sa perméabilité, fut parfois exploitée comme pierre à bâtir. Ses principales utilisations concernaient néanmoins l'agriculture et l'industrie. Elle a servi au marnage des terres. Mélangée à de l'argile, elle était employée dans la fabrication des chaux

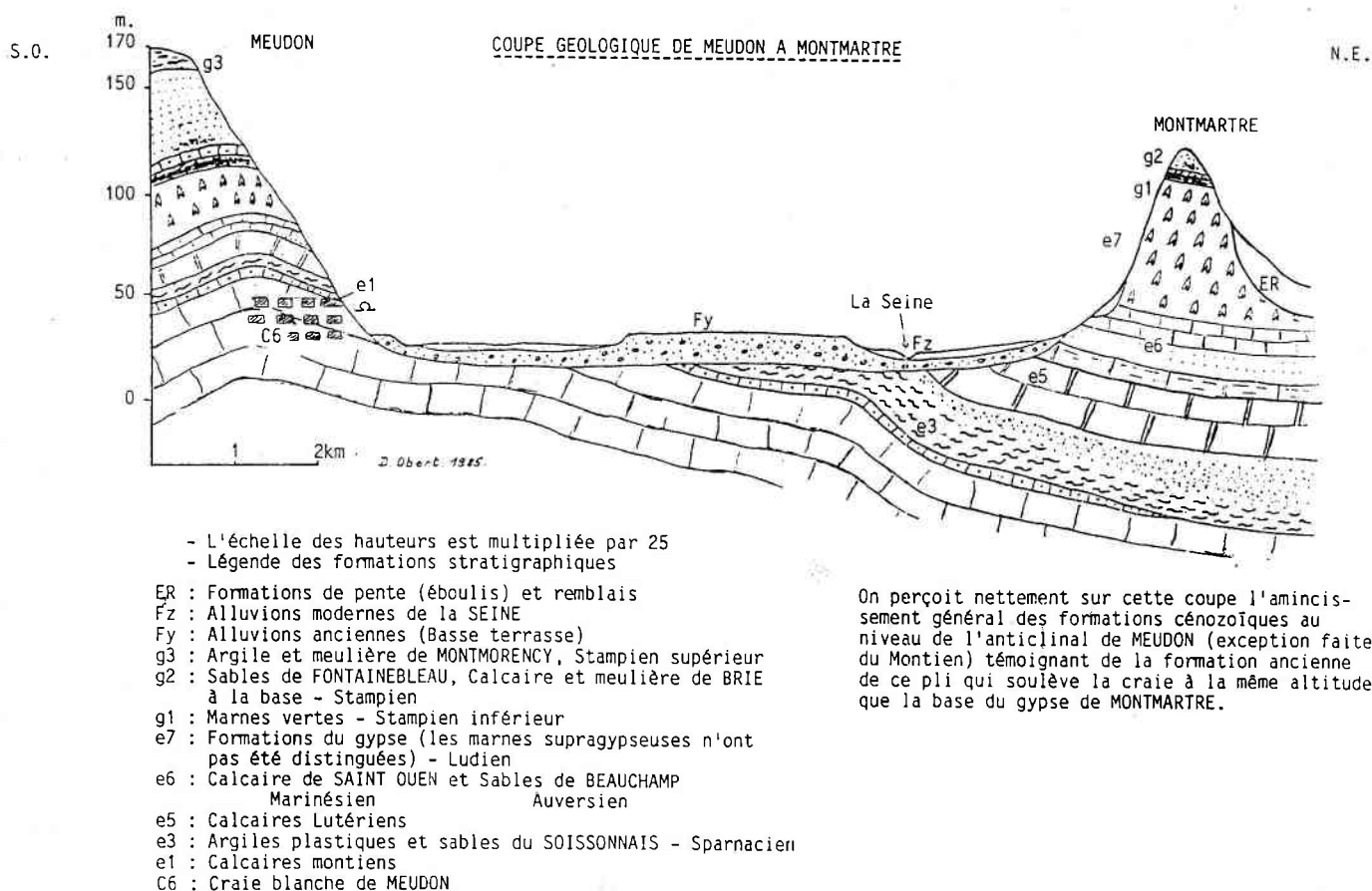


Figure 1

Coupe géologique de Meudon à Montmartre.

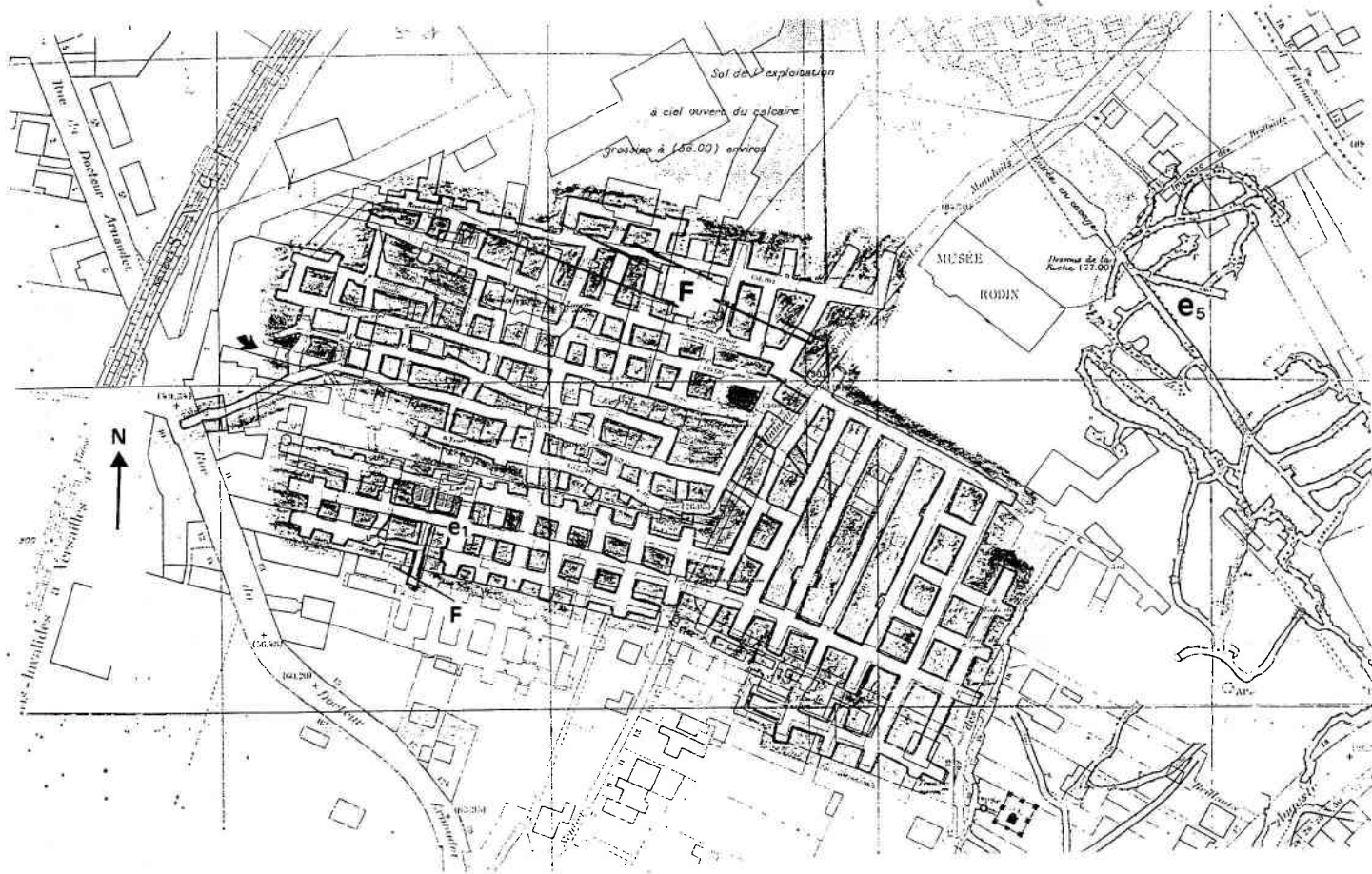


Figure 2
Carte schématique des carrières Arnaudet, d'après les cartes de l'I.G.C. (Inspection Générale des Carrières). Le carroyage tracé est hectométrique et donne l'échelle.

e1 : Point d'observation du Montien.

F : Zone de failles, seules les failles du Nord de la carrière, les plus spectaculaires, ont été décrites.

e5 : Carrières de calcaire grossier aux galeries sinueuses.

et ciments. Mais son usage principal résidait dans la production du *Blanc d'Espagne* ou *Blanc de Meudon*. Elle entrait sous cette forme dans la fabrication de peintures, mastics, caoutchoucs, porcelaines, moulures, carton-pierre et dans celle de l'apprêt de surfaces (voir à ce propos le catalogue édité pour l'exposition « Productions artisanales et Industrielles à Meudon au XIX^e siècle » qui s'est tenue au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon, en 1987). Si les silex n'étaient pas directement utilisés par les exploitants, rappelons néanmoins que ce fut probablement le plus ancien matériau tiré du sol dans la région. Les hommes de l'âge néolithique (— 5000 ans) tiraient en effet leurs silex de la colline de Brimborion.

La craie fut d'abord exploitée en carrières à ciel ouvert. L'épaisseur des terrains recouvrants a contraint les exploitants à s'enfoncer dans la colline pour poursuivre leur extraction de façon rentable. Les exploitations, très actives au siècle dernier, ont posé et posent encore de délicats problèmes lors de l'urbanisation des terrains sus-jacents.

Les anciennes carrières qui s'ouvrent rue du Docteur Arnaudet (fig. 2) constituent un espace géologique de premier ordre : par l'intérêt exceptionnel des observations qu'on peut y faire et par la proximité de Paris qui manque de site d'une telle qualité.

3. LES JALONS STRATIGRAPHIQUES ET PALEONTOLOGIQUES

A) La mer crétacée et la craie.

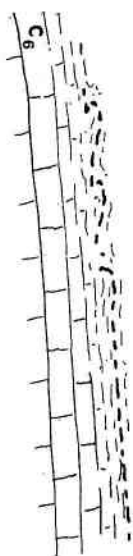
La craie a une origine marine attestée par la présence de restes fossiles d'animaux marins : Oursins (*Micraster coranguinum*), Lamellibranches (Inocérames, *Ostrea vesicularis*), Bélemnites (*Belemnitella mucronata*...).

C'est une roche calcaire, friable, formée par l'accumulation de débris d'origine organique, microscopiques : *Nannoconus*, *Pithonelles*, et surtout Coccolithes, éléments de la coque d'Algues unicellulaires, les Coccolithophoridés (un millimètre cube de craie peut contenir 500 000 coccolithes !). A Meudon, elle présente son faciès classique dont la monotonie n'est interrompue que par quelques lits de silex sombres.

La craie visible en carrière appartient à la période campanienne (— 75 MA, fig. 3 A). Cette craie blanche ne contient que très peu d'impuretés (sable ou argile). Elle devrait être surmontée par la craie maestrichtienne, plus récente, dernier niveau du Crétacé supérieur.

Campanien

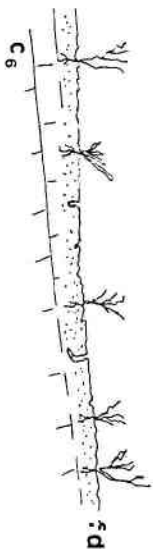
75



A

Maestrichien

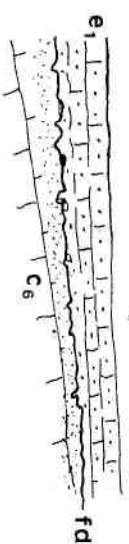
70



B

Montien

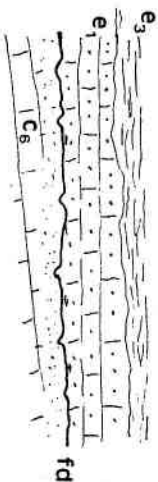
60



C

Yprésien Sparnacien

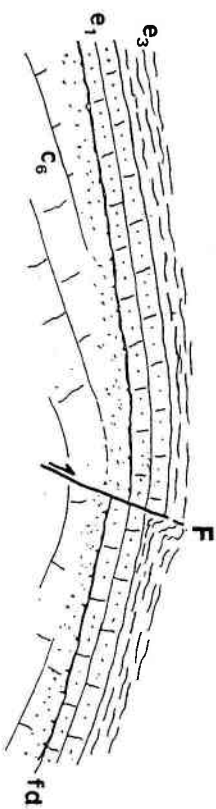
55



D

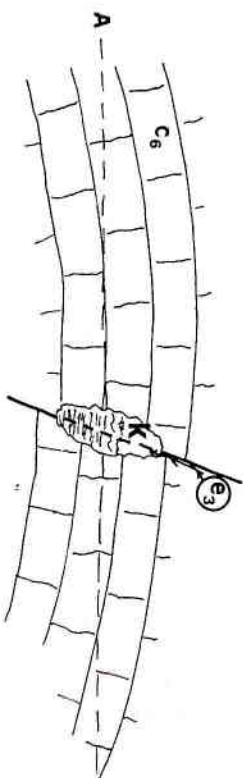
PALÉOGÈNE

55 = 20



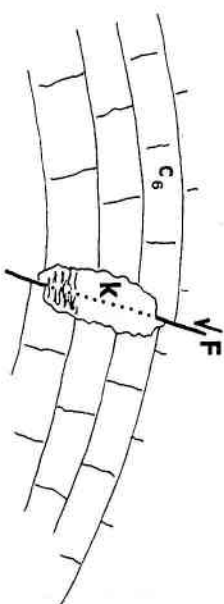
E

0.1



F

QUATERNAIRE



G

Figure 3
Tableau résumé de la « Géohistoire » visible dans les carrières
Arnaudet.
Les nombres indiquent l'âge en millions d'années.

C6 : Crête campanienne ; e1 : Montien ; e3 : Sparnacien ; fd : fond
durci ; F : faille ; K : cavité karstique ; e3 : Argiles sparnaciennes
glissées ou coulées dans la cavité karstique ; A : niveau de la nappe
aquifère.

Dès cette époque s'ébauche le bombement anticlinal de Meudon. Ainsi en témoignent les lits de silex déformés, enroulés par leur glissement sur les pentes de celui-ci alors que la craie n'avait pas achevé sa lithification.

B) *Le retrait de la mer* (— 65 MA).

La grande régression fin crétacée n'a pas laissé se déposer les sédiments de la fin de la période crétacée. Qui plus est l'émersion qui s'ensuivit a entraîné la disparition des niveaux supérieurs gommés par l'érosion. Les derniers niveaux de la craie campanienne apparaissent jaunis, indurés et perforés par de magnifiques terriers (Annélides, Crustacés, Mollusques) témoignant de l'activité biologique développée sur cette surface (fig. 3 B) lors du retour de la mer au Montien.

C) *Le retour temporaire de la mer* (— 60 MA) : les dépôts du Montien.

La mer montienne, au fond de laquelle vivaient les auteurs des perforations évoquées plus haut, a déposé, à Meudon, un calcaire fin pétri de fins débris d'origine marine. On a là le témoin du retour de la mer sur la craie érodée à l'emplacement de l'anticlinal de Meudon encore embryonnaire (fig. 3 C).

Les points d'observation sont localisés :

- dans le réseau karstique (F, fig. 2), dont il sera question plus loin ;
- le long de la galerie d'entrée partant du numéro 9 de la rue du Docteur Arnaudet. Le calcaire montien apparaît dès après les maçonneries de l'entrée (e1, fi. 2). Le contact de base est suivi par la galerie pendant une dizaine de mètres. Au-dessous de celui-ci, la craie jaunie et indurée représente les derniers niveaux visibles du Crétacé. Le contact Montien-Campanien représente ainsi un hiatus de 5 millions d'années dans la séquence stratigraphique. En fait, cette lacune doit beaucoup à l'érosion, les débris de silex roulés que l'on rencontre fréquemment à la base ou dans les formations cénozoïques indiquant qu'une partie importante des formations crayeuses a été érodée avant l'arrivée de la mer montienne.

Le Montien représente l'étage de base du système paléocène et a fait l'objet de nombreuses études en Europe occidentale. Le stratotype (localité où l'étage fut défini) en est à Mons, en Belgique. Dans les environs de Paris, il n'est guère observable que dans le Vexin, notamment à Vigny où il affleure sous un faciès particulier et dans des conditions complexes. Les formations montiennes ont été décrites à Sèvres (G. Dollfus et G. Ramond, 1890) et à Meudon (F. Ellenberger, 1947). Les lieux décrits ont maintenant disparu par suite d'urbanisation.

D) *Le marais sparnacien* (— 55 MA).

Lorsque la mer se retire pour la seconde fois, elle a laissé la place à un delta marécageux dans lequel le bombement anticlinal de Meudon formait une sorte de haut-fond. Sur les flancs de celui-ci se sont accumulés les produits de son érosion mêlés aux restes des animaux peuplant les marais et ses entours. Ces accumulations ont constitué

le conglomérat de Meudon, mondialement connu (des géologues, bien évidemment !).

L'intérêt paléontologique majeur des carrières Arnaudet réside surtout dans la découverte d'argiles sparnaciennes qui ont livré quantité de fragments d'ossements fossiles : *Hyracotherium*, l'ancêtre du cheval de la taille d'un fox-terrier, *Coryphodon* (fig. 4), mammifère ongulé, Tapiridé éteint de l'Eocène. La liste de la faune recueillie dans les carrières de Meudon continue à s'étendre de nos jours : Poissons, Batraciens, Reptiles, Marsupiaux, Ecureuils, Primates... (D. E. Russell *et al.*, 1988 ; Russell et Galoyer, 1989). C'est dire l'intérêt fondamental des carrières meudonaises dans la progression de la connaissance géologique du Bassin Parisien. Ces restes fossiles de Vertébrés sont un témoin précieux d'une étape de l'histoire de la vie. C'est en effet à cette époque (au Sarnacien) qu'arrivent en Europe les ancêtres des Mammifères modernes.

Ces épandages d'argile ont joué un rôle capital en protégeant la craie d'abord, les carrières ensuite de l'agression

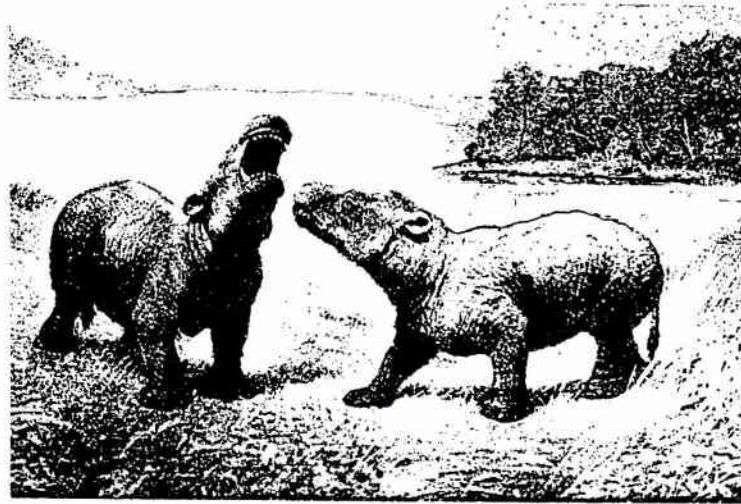


Figure 4

Un « ménage » de *Coryphodon*, à gauche, le mâle aux grandes canines ; à droite, la femelle. D'après le dessin original de Charles R. Knight à l'American Museum of Natural History.

des eaux d'infiltration. Il s'agit d'un dépôt postérieur à celui de la craie, qui lui est donc superposé. Pour qu'il soit possible de l'observer en carrière, il a fallu la conjonction des effets de la tectonique et de l'eau. Leurs actions conjuguées ont creusé les pièges dans lesquels l'argile et les trésors qu'elle renferme viendront s'offrir à nous.

4. LES JALONS TECTONIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES

A) *Du Sarnacien au Quaternaire.*

Pendant la période qui suit le Sarnacien, les déformations ébauchées vont se poursuivre de façon continue. Sous l'effet des contraintes latérales, l'anticlinal de Meudon va

prendre peu à peu (il a fallu 55 millions d'années !) l'aspect que nous lui connaissons. Les effets de ces contraintes se manifestent par (fig. 3 E) :

- l'accentuation du bombement (l'inclinaison des couches est visible dans les carrières) ;
- la fracturation des roches comprimées et le jeu de failles matérialisé par des surfaces striées par le frottement des blocs contigus (fig. 5).

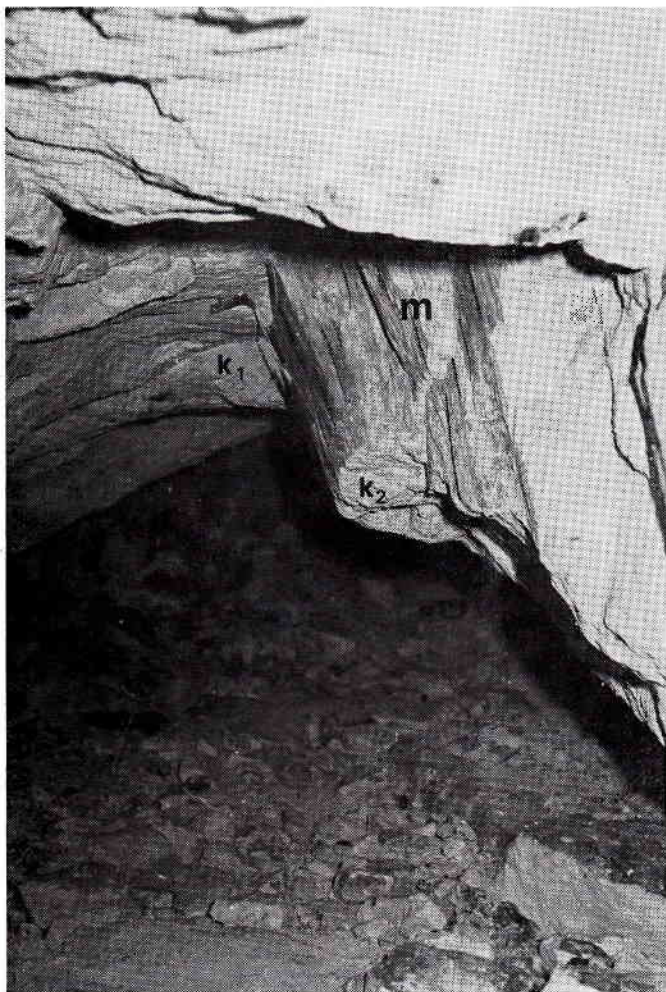


Figure 5

Faïlle et cavité karstique.

La faille est matérialisée par son miroir (m) strié par le frottement des blocs déplacés. Les parois K1 et K2 de la cavité karstique étaient en continuité avant leur décalage par le jeu de la faille.

B) Le creusement du karst quaternaire.

Voilà 100 000 ans, les eaux de la Seine, plus hautes de 5 m, atteignaient la base des coteaux de Meudon. Les eaux souterraines de la nappe liée au cours du fleuve circulent le long des fractures, les élargissent jusqu'à façonner de véritables galeries le long des failles majeures.

Les argiles de la couverture sparnacienne sont entraînées dans ces cavités, ce qui en facilitera l'étude lorsque le creusement des carrières les découvrira (fig. 6).



Figure 6

Cavité karstique et remplissage.

La faille le long de laquelle ont circulé les eaux qui ont creusé la cavité (K) est visible au plafond de celle-ci (F). Les eaux ont entraîné les argiles sparnaciennes sus-jacentes pour les accumuler dans ces cavités (e3).

C) La reprise de l'activité tectonique après la karstification.

Le relâchement des contraintes entraîne le rejeu des failles en effondrement, tout comme l'effondrement d'une clef de voûte mal soutenue. Ce rejeu décale les parois des cavités karstiques (fig. 5 et 3 G). L'événement, postérieur au creusement des galeries, est donc très récent puisqu'il a moins de cent mille ans ! C'est le plus bel exemple de néotectonique qui soit dans le Bassin Parisien.

D) Le concrétionnement des carrières.

Les galeries de carrière proches des flancs de la colline sont atteintes par les eaux d'infiltration qui ont traversé les déchirures de la couverture argileuse. Il en résulte des concrétionnements spectaculaires : stalactites, draperies, enduits, micro-gours et perles de carrière qui ajoutent encore à la valeur de ces cavités.



Toutes les informations qui figurent ici, par leur qualité et leur quantité, font des carrières Arnaudet un objet géo-

logique de premier ordre. Est-il utile de souligner la nécessité de préserver ces richesses de notre patrimoine, de les mettre en valeur, et d'en faciliter l'accès au plus grand nombre ?

5. LA SANTE ET LE DEVENIR DES CARRIERES

Actuellement en bonne santé, les carrières peuvent le rester si on les maintient à l'abri des agressions de l'eau et des chocs thermiques.

L'eau est leur principal ennemi : la craie sèche résiste à une pression de 76 kg/cm² ; saturée d'eau sa résistance tombe à 22-25 kg/cm².

On a conscience de cette fragilité à l'eau dans les galeries s'approchant du flanc de la colline, là où la couverture d'argiles imperméables s'est plus ou moins dissociée.

Des constructions au-dessus des carrières, pourquoi pas ? Mais, outre la nécessité de préserver cet élément précieux de notre patrimoine, les aménageurs devront tenir compte :

- du fait que le risque principal peut résider, non pas dans la présence des carrières, mais dans le dispositif structural et lithologique du site : carapace de calcaire lutétien fissurée et posée sur un lit d'argiles sparnaciennes incliné vers le bas de la colline (fig. 1) ;
- de la vulnérabilité des carrières aux injections, même éloignées, le réseau karstique pouvant s'étendre très loin suivant la direction des failles et conduire les coulis jusque dans les carrières. Il s'agit là de contraintes relativement légères, banales en région parisienne, et un minimum de raison suffira pour concilier la conservation d'un patrimoine irremplaçable et l'aménagement du site.

BIBLIOGRAPHIE

Dollfus G. et Ramond G. (1890). — Notes de Géologie parisienne. Le chemin de fer des Moulineaux. *Bull. Soc. Et. Sc. Paris*, p. 1-5.

Ellenberger F. (1947). — Le problème lithologique de la craie durcie de Meudon. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, (5), t. 17, p. 255-274.

Russell D.E., Galoyer A., Louis P. et Gingerich P.D. (1988). — Nouveaux vertébrés sparnaciens du Conglomérat de Meudon à Meudon, France. *C. R. Acad. Sc. Paris*, t. 307, Sér. II, p. 429-433.

Russell D.E. et Galoyer A. (1989). — Un gisement paléontologique exceptionnel à Meudon sur la colline des Montalets. *Bull. Soc. Amis de Meudon* n° 181.

Spindler J.-P. (1985). — La géologie de Meudon. *Com. Sauv. Sites de Meudon*, Bull. n° 57, p. 5-10.

Il faut également citer la publication de l'Association « La Colline de Rodin » : *Blanc de Meudon. Une colline, des carrières*, Ed. Intervalle (1987) et la plaquette très documentée, de A. Galoyer et J.-L. Vatinel, *Sol et sous-sol de Meudon, patrimoine géologique et historique* (1983).

Daniel OBERT *.

* M. Daniel Obert, Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI (U.E.R. des Sciences de la Terre), a bien voulu écrire, spécialement pour notre Bulletin, l'article ci-dessus. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression des très vifs remerciements du Comité de rédaction.

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs du décès survenu le 17 juillet 1989 de

Madame Marcelle GUILLAUD,

veuve de notre regretté Président Charles Guillaud, cofondateur du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon.

Le Président Gérard Ader et plusieurs autres membres du Conseil, encore présents à Meudon le 21 juillet, ont assisté aux obsèques et ont, au nom de notre Association, présenté à la famille leurs très sincères condoléances.

Que Mme Hinglais veuille bien trouver ici le témoignage du profond attachement du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon au souvenir de ses parents.

Un nouveau Conservateur du domaine de Chalais-Meudon :

Philippe CANAC

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons appris la nomination dans le poste de Conservateur du domaine de Chalais-Meudon, devenu vacant par le décès de M. Gury, d'un nouveau titulaire en la personne de M. Philippe Canac, Architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux. Expert près la Cour de Cassation, la Cour d'Appel et le Tribunal Administratif de Paris, Expert agréé par les Institutions européennes depuis 1988, Philippe Canac, lauréat de plusieurs prix décernés par l'Académie d'Architecture et l'Institut de France, est, de surcroît, membre de l'Académie d'Architecture.

Durant les vingt dernières années, les fonctions d'Architecte en chef de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, du Museum national d'Histoire naturelle, du Conservatoire national supérieur de Musique lui ont été successivement confiées.

Ce rappel des titres et fonctions de M. Philippe Canac, bien qu'incomplet car il néglige notamment de nombreux titres honorifiques, suffit à nous assurer que l'étendue de la compétence du nouveau Conservateur du domaine de Meudon est à la mesure de l'œuvre de conservation et de restauration commencée de longue date, dont nous attendons tous, avec une certaine impatience, la conduite à son terme.

Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, très attaché à l'avenir du prestigieux domaine de Chalais-Meudon, a déjà adressé ses très chaleureuses félicitations à M. Philippe Canac pour sa nomination dans ses nouvelles fonctions. Il y ajoute ici ses vœux de plein succès dans la poursuite de l'œuvre immense et passionnante qui l'attend dans notre cité.



NOUVELLES BREVES

19 JUIN 1989 :

ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT ET D'UNE VICE-PRESIDENTE DELEGUEE

Dans les circonstances que nous avons évoquées dans le numéro précédent du Bulletin, les postes de Président et de Vice-Président délégué étant vacants, une réunion du Conseil d'Administration était nécessaire pour les pourvoir par élection. Elle a eu lieu le 19 juin à 20 h 30 au Centre René Leduc.

Le vote a été précédé par un large échange de vues sur la prise en compte ou non des pouvoirs que détenaient certains Administrateurs. Les statuts étant muets sur ce point et des arguments contradictoires ayant été développés par divers intervenants, il est apparu nécessaire au Président Moraine de procéder à un vote préalable destiné à décider de l'acceptation ou non des pouvoirs dans la présente séance du Conseil.

Les 21 Administrateurs appelés à voter ont ainsi répondu : non-acceptation : 11 voix ; acceptation : 9 voix ; bulletin blanc : 1.

Les pouvoirs, au nombre de 3 au total, n'ont donc pas été pris en considération dans l'élection qui a suivi.

Les candidats, au nombre de 2 : MM. Gérard Ader, Inspecteur général de l'Institut national de la Statistique, et Henri Clouzeau, Architecte paysagiste, tous deux en activité, ont rapidement évoqué leur curriculum-vitae et leur conception du rôle de Président de notre association. Le vote à bulletin secret qui a aussitôt suivi ces exposés a

donné le résultat suivant : Gérard Ader : 11 voix ; Henri Clouzeau : 7 voix ; bulletins blancs : 3.

A l'issue du scrutin, le Colonel Moraine a déclaré élu M. Gérard Ader et lui a aussitôt cédé la présidence.

Après avoir remercié le Conseil de la confiance qu'il venait de lui accorder, le nouveau Président a fait appel à la collaboration de tous pour mener efficacement à bien sa tâche d'animateur dans le respect des deux idées-maîtresses qu'il avait formulées dans son exposé : continuité de l'action menée par ses prédécesseurs, indépendance du Comité impliquant un dialogue avec toutes les parties concernées pour les dossiers dont l'étude entre dans les attributions de notre association.

Le Président a ensuite chaleureusement remercié le Colonel Moraine et sur sa proposition, celui-ci a été nommé à l'unanimité Président d'honneur. Ses remerciements sont allés aussi à M. Wennagel qui, dans les fonctions de Vice-Président délégué, a toujours mis au service de notre association sa grande compétence et son expérience.

En remplacement de M. Wennagel, Mme Goubelin, proposée par le Président comme Vice-Présidente déléguée, a été élue à l'unanimité. Après avoir, à son tour, remercié le Conseil de la confiance qu'il venait de lui accorder, Mme Goubelin a exprimé le souhait, en raison de la nouvelle tâche qui lui incombait, d'être remplacée prochainement dans les fonctions de responsable des délégués de quartier, ce dont le Conseil a pris acte avec compréhension. Le nom de Mme Simone Mulot a été avancé pour ce remplacement.

La séance s'est achevée par le rappel de la composition du Bureau qui a été adoptée à l'unanimité.

LE NOUVEAU BUREAU

A titre d'information, nous invitons nos lecteurs à prendre connaissance de la composition du Bureau, à l'issue des séances du Conseil des 19 juin et 18 octobre.

Présidents d'honneur :

M. Louis Néel ; M. Roger Millet ; M. Marcel Moraine.

Président :

M. Gérard Ader.

Vice-Présidente déléguée :

Mme Jeanne-Marie Goublin.

Vice-Présidents :

M. Michel Jantzen ; M. Francis Roux-Devillas.

Secrétaire général :

M. Raymond Cossé.

Secrétaire général adjoint :

M. Jean Reinach.

Trésorier :

M. Olivier Leharivel de Gonnevill.

Trésorier adjoint :

M. Roger Boullault.

Rédactrice en chef :

Mme Paulette Gayral.

Rédacteur adjoint :

M. Henri Begué.

Conseiller technique :

M. François Watine.

Chargés de mission :

M. Henri Clouzeau (espaces verts) ; M. Léon Larré (forêt) ; M. Claude Poilevey (liaison avec les associations) ; Mme Marie-Thérèse Herlédan (préinventaire du patrimoine meudonnais) ; Mme Simone Mulot (responsable des délégués de quartier).

Très peu différente de la précédente, cette composition du Bureau appelle cependant deux remarques : 1) l'entrée de Mme Herlédan en qui nous saluons l'instigatrice de l'intéressant projet de préinventaire dont les objectifs ont été indiqués dans un précédent Bulletin (cf. Nouvelles brèves, p. 10, n° 69) ; 2) l'entrée de Mme Mulot pour représenter les délégués de quartier ; cette désignation approuvée à l'unanimité par le Bureau le 3 juillet sur proposition de Mme Goublin a été ratifiée par le Conseil en date du 18 octobre.

8° « FORET PROPRE » (20 JUIN 1989) :

COMPTE RENDU ILLUSTRÉ D'UNE OPERATION REUSSIE

- 1 Après constitution de plusieurs groupes à chacun desquels a été assigné un secteur de la forêt, l'un d'eux est prêt au départ sous la conduite de deux chefs louveteaux.
- 2 Chargement sur l'un des véhicules de la Mairie mis à la disposition du responsable M. Larré d'un coffre-fort éventré : le bon encadrement des quelque cent cinquante jeunes (scouts de France, scouts d'Europe, Eclaireurs et Eclaireuses de France, élèves de Saint-Philippe et des collèges de Meudon et Meudon-la-Forêt) a permis, cette année, le nettoyage de secteurs réputés difficilement accessibles d'où, parmi bien d'autres, cette trouvaille insolite et encombrante qui illustre bien la regrettable attitude de certains à l'égard du patrimoine forestier.
- 3 La pause bien méritée de l'un des groupes après le parcours de son secteur.



1



2



3

(Clichés Marcel Gayral)

EXCURSION ANNUELLE EN FORET

Elle a eu lieu le 27 juin sous la conduite de MM. Boncori et Pelisson, de l'Office national des Eaux et Forêts. Cette excursion avait pour but la visite de plusieurs plateaux de régénération de notre forêt domaniale. Véritable leçon d'aménagement sylvicole, elle nous a paru mériter une relation détaillée qui fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de notre Bulletin.

UN SUJET D'UNANIME SATISFACTION : L'AFFICHAGE

La question de l'affichage à Meudon a préoccupé de longue date notre Conseil d'Administration comme en témoignent comptes rendus et articles parus dans de précédents bulletins (cf. notamment le n° 67) qui se sont faits l'écho des nombreuses démarches effectuées dans ce domaine par notre Comité dans son action de sauvegarde de notre environnement urbain. C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous pouvons annoncer les résultats très positifs de la mise en application, par les Services techniques de la Mairie, du nouveau règlement adopté à Meudon : 42 panneaux ont été supprimés et 12 ont été mis en conformité avec ce règlement. Nous avons plaisir à répercuter ici l'hommage rendu en Conseil à M. Cohen et à Mme Sanchez pour la diligence et l'efficacité avec lesquelles ils ont poursuivi l'action dans ce domaine de leurs responsabilités en Mairie ainsi que pour l'accueil qu'ils ont toujours réservé à nos Administrateurs chargés de suivre ce dossier.

SECTEUR RODIN-ARNAUDET

En vue d'une nouvelle étude de l'aménagement de ce secteur, le Conseil municipal a décidé le 26 mai dernier la création d'un groupe de travail « chargé du suivi des études préopérationnelles relatives au projet d'aménagement et de mise en valeur du secteur Rodin ». Les membres de ce groupe ont été nommés par M. le Maire le 29 septembre.

Pas plus que d'autres associations s'intéressant à l'avenir de ce secteur, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon n'est représenté en tant que tel dans ce groupe de travail, mais dans l'un des cinq sous-groupes qui le constituent (sept avec le sous-groupe des personnalités administratives et celui des concepteurs), figurent sept de nos Adminis-

trateurs sur les douze personnalités nommées sous le vocable du deuxième sous-groupe « personnalités locales participant à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de l'environnement ».

Le Conseil de notre Comité, réuni le 19 octobre, assuré de la bonne circulation de l'information et désireux de réfléchir aux questions relatives à l'aménagement du secteur Rodin, après avoir entendu M. Martre faire le point sur le dossier à la suite des réunions qui ont déjà eu lieu a désigné celui-ci pour prendre en charge, pour notre Comité, le suivi des questions à l'étude ; les conclusions et les avis de notre Conseil consécutifs à des réflexions concertées seront, bien entendu, publiés dans le Bulletin, chaque Administrateur gardant sa liberté d'expression à titre personnel dans les réunions du groupe de travail créé par le Conseil municipal.

GRAND SUCCES POUR LES DEMANDES DE CLASSEMENT ET D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Nous avons grand plaisir à publier le palmarès ci-dessous qui émane des propositions faites aux instances de décision par la Commission régionale compétente (C.O.R.E.P.H.A.E.) réunie le 27 septembre dernier :

a) Inscription à l'inventaire :

- glaciers de Mme de Pompadour (*dossier préparé par Mme Cachera et M. Roux de Villas*) ;
- maison à colonnes et grotte du hameau de Mesdames (*dossier préparé par M. Martre*) ;
- « Petit Bellevue », comprenant propriété du 59, route des Gardes, logis des Gardes et ferme de Bellevue (*dossier préparé par Mme Herlédan, MM. Jantzen et Soreau*).

b) Classement : salon de musique de Mesdames de France et bâtiment qui l'abrite (*dossier préparé par Mme Herlédan, MM. Jantzen et Soreau*).

Ces dossiers ayant été préparés par certains de nos membres avec le soutien du Conseil, il ne nous reste plus qu'à attendre avec optimisme la décision du Préfet de Région pour les inscriptions à l'inventaire et celle d'une commission nationale pour la proposition de classement à soumettre à la signature du Ministre de la Culture.

Paulette GAYRAL.

LE MOT DU TRESORIER

Quelques adhérents n'ont pas encore payé le montant de leur cotisation 1989 exigible en début d'année. Ils sont priés d'effectuer ce règlement dans les meilleurs délais en adressant au siège social de l'association (Mairie de Meudon) un chèque bancaire ou postal ainsi libellé : M. le Trésorier du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon (compte postal 22465-15 V, Centre de Paris).

HOTEL ★★ NN

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 46.30.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

98 F TTSG - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-4-1988

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84

**Cabinet
J. PILLOT**

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

**28 bis, rue de la République
MEUDON Tél. 45.34.16.13**

TOUJOURS PROPRE - TOUJOURS NET

AU PRESSING D'ARTHELON

Chez Madame LACAS

•
DÉPOSITAIRE BAS ET COLLANTS LE BOURGET
•

22, place Henri-Brousse - Meudon

☎ 45 34 66 36



Cadeaux
Objets utiles
pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République

MEUDON

Tél. 46.26.71.57

Ouvert le DIMANCHE